

Appel aux candidatures pour un mandat de directeur-adjoint/directrice-adjointe à pourvoir à l'erg, école de recherche graphique, école supérieure des arts de Bruxelles, Enseignement supérieur artistique de type long Enseignement libre subventionné

Appel aux candidatures suite à l'ouverture du mandat de directeur-adjoint/directrice-adjointe pour une durée de cinq ans à partir du 01.12.2021 (date ajustable à la candidature retenue) Ce mandat est confié par le Pouvoir organisateur de l'école supérieure des arts, *erg, école de recherche graphique* de Bruxelles, dont le siège social se situe au 57 rue d'Irlande à 1060 Bruxelles et l'implantation au 87 rue du Page, 1050 Bruxelles Le présent appel est lancé conformément aux dispositions des articles 356 et 376 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants). La fonction de directeur-adjoint/directrice-adjointe s'exerce à prestations complètes et en fonction principale. La charge est indivisible, elle comporte 36 heures par semaine. Il/elle est chargé(e), en collaboration avec la directrice, de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la gestion quotidienne de l'établissement (art. 72 §5 et art. 78 §3 du décret du 20.12.2001).

Conditions requises : (art. 356 et 377 du décret du 20.12.2001)

Le mandat de directeur-adjoint/directrice-adjointe est accessible aux membres du personnel engagés à titre définitif, aux membres du personnel temporaires engagés à durée indéterminée, aux membres du personnel temporaires engagés à durée déterminée et à tout(e) candidat(e) qui répond aux conditions suivantes :

1. jouir des droits civils et politiques ;
2. remettre, lorsqu'il s'agit d'une première entrée en fonction dans l'enseignement, un certificat médical, daté de moins de six mois, attestant que le/la candidat.e se trouve dans des conditions de santé telles qu'il/elle ne puisse mettre en danger celle des étudiants et des autres membres du personnel ;
3. être de conduite irréprochable ;
4. satisfaire aux lois sur la milice ;
5. déposer un projet pédagogique et artistique relatif au mandat visé et le présenter à la Commission de recrutement.

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature à **Monsieur J-P Verleyen Administrateur-délégué, INSTITUTS SAINT-LUC BRUXELLES, 57 rue d'Irlande à 1060 Bruxelles et à l'adresse direction@erg.be, au plus tard le 25/10/2021**

Les candidatures devront être introduites sous forme de dossier électronique et sous forme de dossier papier, à envoyer par courrier recommandé ou à déposer contre accusé de réception à l'adresse indiquée dans la forme et le délai fixés par le présent appel. Les candidatures seront examinées par la Commission de recrutement constituée à cet effet, les candidatures sélectionnées seront invitées à un entretien **le 8 ou le 9 novembre 2021**. Celle-ci remettra un rapport motivé pour chaque candidat.e au Conseil de gestion pédagogique de l'école. La directrice transmettra le rapport accompagné de l'avis du Conseil de gestion pédagogique au Pouvoir organisateur (art. 378 du décret du 20.12.01).

L'erg regroupe environ 500 étudiant.e.s, 90 enseignant.e.s et 7 personnels administratifs.

Rôle : le directeur adjoint/la directrice adjointe est le/la plus proche collaborateur/collaboratrice de la direction dans la mise en oeuvre et la concrétisation du projet pédagogique et artistique de l'établissement ainsi que dans la poursuite de l'intérêt général. Cette collaboration s'inscrit dans une dynamique de co-responsabilité et dialogue dans le pilotage global et la supervision générale de la gestion pédagogique,

administrative et matérielle de l'école. Le cas échéant, le directeur adjoint/la directrice adjointe doit pouvoir remplacer la direction dans toutes les dimensions de sa fonction.

Axes de travail

- Gestion administrative en réponse aux demandes de la FWB: conformité à e-paysage, réforme de la formation, conformité des PAE
- Coordination, suivi logistique des dispositifs en lien avec l'organisation des études et des activités de l'erg: par exemple: horaires, organisation des jurys, des épreuves d'admission, des journées portes ouvertes. Suivi des stages, des doctorats, entre autres.
- Conventions, préparations et suivis des différentes subventions de la FWB, de la Région, européennes ou autres. Recherche de financements, de subventions pour palier aux différents besoins de l'école (accessibilité structurelle, par exemple).
- Représentation et négociation (suppléance direction, représentation erg ou représentation des ESA) dans différentes instances du COISL, FWB, Pôle académique, et autres.
- Visibilité et compréhension de l'erg sur le plan national et international

Profil

- manifester une connaissance probante et un intérêt réel pour les arts plastiques, visuels et de l'espace ;
- manifester une compréhension des principes pédagogiques et de gouvernance de l'erg
- disposer des qualités relationnelles nécessaires pour travailler en équipe, assurer la gestion quotidienne et piloter des projets collectifs
- être capable d'assimiler la réglementation en vigueur: décrets, circulaires, et de participer de façon active aux concertations à différents niveaux d'organisation
- s'engager dans la continuité de la réflexion collective au sujet des organes de concertation, de négociation, de prise de décision
- avoir une expérience associative, pédagogique ou autre pratique collective

Les documents à fournir seront annexés à la demande.

- une lettre de motivation
- un CV détaillé
- copie des diplômes
- projet pédagogique portant sur la compréhension et la mise en oeuvre des axes de travail susmentionnés
- un extrait de casier judiciaire (modèle 2)

Le projet de l'erg est disponible ici: <https://wiki.erg.be/m/>

Si questions à la direction, merci d'écrire à direction@erg.be en indiquant appel direction adjointe dans l'intitulé.